



L'industrie de la croisière se réjouit de la tenue de la première conférence du Dialogue Pan-Européen de l'UE entre les opérateurs de croisières, les ports et les acteurs du tourisme côtier

Elle devrait se concentrer sur des mesures concrètes pour surmonter ensemble les obstacles à la croissance de l'industrie du tourisme si l'Europe veut conserver sa position de «numéro un» des destinations touristiques dans le monde

Bruxelles, le 5 mars 2015 – CLIA Europe, l'association représentant l'industrie de la croisière qui emploie près de 340 000 personnes en Europe, se réjouit de la tenue, ce jour, de la première conférence du Dialogue Pan-Européen de l'UE entre les opérateurs de croisières, les ports, et les acteurs du tourisme côtier. CLIA Europe a également souligné que l'accent devrait être mis sur les mesures concrètes pour surmonter les obstacles à la croissance du tourisme de croisière si l'Europe veut conserver sa position de première destination touristique au monde.

Pierfrancesco Vago, Président de CLIA Europe et Président Exécutif de MSC Croisières, a souligné que l'industrie de la croisière a depuis longtemps milité pour un forum permanent et structuré de discussions réunissant l'industrie de la croisière, les ports, et les acteurs du tourisme régionaux/locaux.

Il a déclaré : *«Aujourd'hui, je tiens à féliciter la Commission Européenne pour faire du dialogue pan-européen une réalité. Cette étape importante permettra de favoriser les contacts et la coopération entre les parties prenantes et de montrer comment nous pouvons travailler ensemble sur les défis et opportunités ».*

Monsieur Vago a évoqué d'autres changements au niveau de l'UE pour que le tourisme de croisière continue d'accroître sa contribution à la relance économique de l'Europe, en particulier dans les zones côtières qui ont été très durement touchées par la crise économique.

"L'industrie de la croisière représente déjà une part essentielle de la reprise économique en Europe et, avec plus de soutien des autorités de réglementation nationales et européennes, nous pourrions encore mieux faire. Le lancement du Dialogue pan-européen est annonciateur de changement. Mais le changement doit se poursuivre si l'Europe veut rester la destination touristique "numéro un" dans le monde ».

Monsieur Vago a également exposé les défis prioritaires que cette plate-forme devrait traiter, y compris la nécessité d'harmoniser la législation actuelle sur l'environnement, simplifier les procédures de visa, investir dans les infrastructures côtières, et améliorer les installations portuaires.



Monsieur Vago a conclu :

"La Commission Européenne nous a fourni un cadre dans lequel nous pouvons désormais travailler tous ensemble pour relever les défis et maximiser les opportunités. Toutefois, le succès de cette plate-forme sera finalement jugé sur ses résultats, en termes de mesures concrètes pour surmonter ces obstacles à la croissance".

1. À propos de la Conférence et du Dialogue Pan-Européen :

La Conférence se tient les 5 et 6 mars 2015 à Bruxelles et est orchestrée par M. Karmenu Vella - Commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche, Mme Elżbieta Bieńkowska - commissaire européen chargé du marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et les PME, et Mme Gesine Meissner - Membre du Parlement et Coordinateur du Groupe ADLE européenne dans la commission TRAN EP). Selon la Commission «En 2012, les ports européens avaient 29.300.000 visites de passagers, une augmentation de 75% par rapport à 2006. Ces arrivées génèrent de la richesse et des opportunités commerciales, mais aussi représentent de grands défis pour les ports d'accueil. Pour les régions côtières, il n'est pas toujours facile de capter des avantages économiques générés par le tourisme de croisière, tandis que les pressions pour investir dans les infrastructures portuaires et préserver l'environnement sont en hausse. C'est pourquoi la Commission propose de promouvoir un dialogue paneuropéen entre les opérateurs de croisières, les ports et les acteurs du tourisme côtier".

http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/documentation/publications/documents/coastal-and-maritime-tourism_en.pdf

2. À propos de CLIA :

CLIA (Cruise Lines International Association, association internationale des compagnies de croisières) est la plus grande association professionnelle des industriels de la croisière dans le monde. Elle est présente en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, en Europe, en Asie et en Australasie. CLIA représente les intérêts des compagnies de croisières et des agents de voyages auprès des législateurs et des organismes réglementaires. CLIA participe également à la formation des agents de voyages, ainsi qu'à la recherche et aux communications marketing visant à promouvoir l'attrait et l'intérêt des vacances en croisière. Elle compte des milliers d'agents et d'agences de voyages membres. Le programme Associate Member and Executive Partner de CLIA regroupe les plus grands fournisseurs de provisions et de services du secteur qui aident les compagnies de croisières à garantir aux millions de passagers annuels une expérience sûre, respectueuse de l'environnement et agréable pour leurs vacances en croisière. Pour plus d'informations sur CLIA, le secteur de la croisière et les compagnies de croisières et agences de voyages membres de CLIA, consultez les sites www.cliafrance.fr, www.cliaeurope.eu. Vous pouvez retrouver CLIA sur Facebook et Twitter.

CONTACTS PRESSE



+33 1 42 61 80 59

Sandrine Staub

sandrine.staub@laboutiquerp.com

Amandine Leymarie

amandine.leymarie@laboutiquerp.com